



Située dans les Basses-Laurentides, la Ville de Deux-Montagnes compte plus de 17 500 citoyens. Soucieuse d'offrir des services de qualité à sa population, la Ville est à la recherche de candidats dont le profil correspond à l'offre d'emploi suivante :

OFFRE D'EMPLOI – POSTE CADRE PERMANENT

**DIRECTEUR
SERVICE DES LOISIRS ET DÉVELOPPEMENT COMMUNAUTAIRE**

**Affichage externe
Du 16 AU 29 MARS 2016**

Note : le masculin est utilisé pour alléger le texte et ce, sans préjudice pour la forme féminine.

Sommaire de la fonction :

Relevant du directeur général, le Directeur du Service des loisirs et du développement communautaire voit à la planification, à l'organisation et au contrôle d'activités de ce service. Il s'assure de l'utilisation adéquate et efficace des installations et équipements. Il analyse les services offerts, assure l'amélioration et le développement de ceux-ci tout en s'impliquant activement, à l'aide de son équipe, dans la réalisation des objectifs du Service.

De plus, il s'assure du développement des activités récréatives, sportives et communautaires qui répondent aux besoins des citoyens en tenant compte des ressources disponibles. Il conseille et collabore avec les organismes accrédités. Le titulaire du poste exécute son travail en conformité avec la mission, la vision, les valeurs, les attentes et les objectifs de la Ville de Deux-Montagnes.

Exigences :

- Diplôme universitaire en récréologie ou en gestion des loisirs ou toute autre formation pertinente en relation directe avec le poste.

Expériences requises :

- Minimum de cinq (5) ans d'expérience dans le domaine à titre de gestionnaire;
- Expérience municipale (atout important).

Compétences et habiletés recherchées :

- Organisation du travail et gestion budgétaire
- Gestion de ressources humaines et leadership
- Communication interpersonnelle et organisationnelle
- Gestion de soi
- Gestion de l'ambiguïté et des paradoxes
- Maîtrise de la langue française (oral et écrit)
- Bonne connaissance de la langue anglaise.

Salaire et avantages :

La Ville de Deux-Montagnes offre une rémunération et un régime d'avantages sociaux intéressants.

Dépôt des candidatures :

Les personnes intéressées à soumettre leur candidature doivent faire parvenir leur curriculum vitæ par courrier, courriel ou télécopieur. Toute candidature sera traitée confidentiellement.

Ville de Deux-Montagnes
Service des ressources humaines
803, chemin d'Oka, Deux-Montagnes, J7R 1L8
Télec.: (450) 473-2417
Courriel : rh@ville.deux-montagnes.qc.ca

La Ville de Deux-Montagnes applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi.

La Ville de Deux-Montagnes remercie tous les candidats pour leur intérêt. Cependant, nous communiquerons uniquement avec les personnes sélectionnées pour une entrevue.